

Nro. XL.

# PETITES AFFICHES DE CASSEL.

Mardi 17. Fevrier 1784.



L'Inspecteur *Moretti* fait part au public de l'idée d'une pompe à feu, dont la construction est peu différente de celles dont on se sert aux incendies. Cette pompe peut être de cuivre ou de fer battu, & doit être posée sur un gril de fer, qui lui sert de traineau, & qui seroit chargé de bois, ou d'autres matières combustible, auxquels on mettroit le feu pour y fondre la neige ou la glace qui se trouvent en place, sans être obligé de se procurer de l'eau de fontaine ou de rivière, qui en hiver est difficile à avoir & qui se gèle sur le champ. Cette pompe à feu d'hiver étant intéressante pour le public, l'Inspecteur *Moretti* donnera gratuitement des renseignemens aux personnes qui voudront se la procurer.



*Louis XVI.* a envoyé à Paris cinquante mille écus pour être distribués aux pauvres. Il y a deux couvents aux extrémités de cette ville, ou l'on a pratiqué des poeles dans des salles immenses pour

recevoir tous les malheureux. On leur donne du pain & la permission de travailler. On a donné des ordres à tous les propriétaires de maison de ne mettre à la porte aucun locataire sous quelque prétexte que ce soit jusqu'à nouvel ordre. Tous les hommes en état de travailler sont occupés à nettoyer les rues, on leur donne vingt sols par jour. On ne se ressouvient paz d'avoir vu à Paris, autant de neige & de glaces, malgré toutes les précautions que la police prend pour les faire voiturer hors de la ville.



Voici ce qu'on nous écrit encore de Paris.

Nous nous apprêtons à recevoir bientôt dans la Capitale nos Augustes Maîtres; & on éprouve aujourd'hui ce qui a été prédit depuis long-temps de la préférence que *Louis XIV* donna sur l'emplacement de St. Germain à celui de Versailles. En effet, il paroît décidé que la Famille Royale se dispose à quitter le séjour de cette ville. Le Roi & la Reine viendront s'établir aux Thuilleries Monseigneur le Dauphin sera élevé à la Muette. Monsieur & Madame habiteront le Luxembourg. Mgr. le Comte & Madame Comtesse d'Artois auront le Palais du Temple pour y demeurer, jusqu'à ce que les réparations dont a

besoin le Château de Versailles aient été faites. Le Roi passera la plus grande partie de la belle saison à Rambouillet. Le pavillon de Flore, au Château des Thuilleries, ayant vue sur le Pont-Royal, doit être meublé pour servir de logement à la Reine: toutes les personnes logées dans cette partie du Château, ont reçu l'ordre de déloger. Il est également arrêté que l'Opéra va revenir au Palais Royal.

---

La Commission de Police donne avis au Public qu'il y a douze Louis de gratification pour celui qui donnera quelques renseignemens sur la personne qui a fait insérer dans le Nro. XXVIII des petites Affiches une invitation de voir la prétendue expérience du Ballon aërostatique par le Sr. Schilbach.

*Cet article est mis par ordre supérieur.*

---

*Spectacle.*

On donnera demain sur le Théâtre de la Comédie, LA COLONIE. Paroles de Monsieur Frameri. Musique de Sacchini.

---

*EPITAPHE d'un buveur.*

Ci-git dont tout l'emploi jusqu'au dernier soupir  
Fut d'aller à sa cave & puis d'en revenir.---  
Mariez-vous! --- j'aime à vivre garçon...  
J'aurois pourtant un parti --- Dieu m'en garde.  
--- Tout doux. peut-être il vous plaira -- chanson.  
Quinze ans -- tant pis -- fille d'esprit: -- Bavarde...  
Sage... -- Grimace -- & belle.. -- autre danger.  
Grand nom,, -- orgueil.. -- le cœur tendre...--jaloufe:  
Des talens:--- trop, pour me faire enrager.  
-- Et par delà, cent mille écus... -- j'épouse. ---

==

Le mot de la Charrade du Nro. XXXIX.  
est DRAPEAU.

C'est par oubli que nous n'avons pas mis le  
nom de l'Auteur, elle est de Monsieur G. d'A.  
Officier de Dragons.



*Cette feuille se publie le Mardi, le Jeudi & le Samedi.  
Le prix de l'abonnement est de six Livres pour toute l'Année.  
On recevra, gratis, tout les Avis, lorsqu'on aura eu la pré-  
caution de les signer. A la porte du Bureau il y a une Boîte  
ou l'on pourra les mettre à toute heure du jour.*